



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité alimentaire

Question écrite n° 73711

### Texte de la question

M. Daniel Vachez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le délicat problème de la traçabilité des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Dans son rapport, rendu public le 30 janvier 2002, sur l'évaluation des risques relatifs à la consommation d'aliments composés d'OGM ou issus d'OGM, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) recommande la mise en place de méthodes supplémentaires d'évaluation des risques. A l'heure où les consommateurs se remettent enfin de la crise de la vache folle, il souhaite connaître la suite que les pouvoirs publics entendent réserver à l'avis de l'AFSSA dont l'application serait le gage de crises à l'avenir durablement écartées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Vachez](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73711

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1191